



AUCAS 47



Rencontres Saint Hubert 47

Laplume le samedi 11 octobre 2025

Rendez-vous à 7h30 - 314, Route de Moncaut - 47310 Laplume

Exemplaire à retourner complété, signé et accompagné de votre règlement à :

Fabien PABIS - 178, Chemin de Mourgues - 47110 ALLEZ ET CAZENEUVE - Tél : 06.87.01.11.11 - Mail : aucas47lotetgaronne@gmail.com

CHASSEUR :

Nom/Prénom

Si moins de 20, précisez date de naissance :si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone :
.....Portable :

N° du permis de chasseMail :

Assurance : N° de contrat et compagnie

Le permis de chasser a été validé (N° de validation et date.....) pour le département

CHIEN :

Nom Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance :
...../...../.....

N° de Tatouage ou puceN°L.O.F.

Le chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F.

CATEGORIE (cocher la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Junior » en chasse accompagnée (moins de 16 ans au 31/12/2025)
- « Junior » avec Chien d'arrêt ou Spaniel (moins de 20 ans au 30/10/2025)
- « Chasserresse » avec Chien d'arrêt non trialisant
- « Chasserresse » avec Chien d'arrêt trialisant
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt non trialisant
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt trialisant
- « Chasserresse ou Chasseur » avec Chien Spaniel non trialisant
- « Chasserresse ou Chasseur » avec Chien Spaniel trialisant
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou Spaniel

Le montant de l'engagement est de :

- 25€ pour 1 chien engagé
- 35€ pour 2 chiens engagés

(2 engagements maximum quelles que soient les catégories)

- Gratuit pour les juniors

Chèque à l'ordre de : l'AUCAS 47

Date limite d'inscription : 07/10/2025

Important : pour les Catégories « Trialisant », joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de Travail(un chien est dit « trialisant » selon l'art.8 du Règlement des RSH, dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en fiel, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat., en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement des Rencontres Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement, qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à ; Le

Lu et approuvé Signature :

Repas organisé le midi sur place par la société de chasse de Laplume au prix de 20 € / repas

Nombre de repas réservé (le paiement des repas se fera sur place le matin)